

techniques nouveaux pour permettre la transmission des plans de vol, l'émission de strips⁶, la diffusion des NOTAMs⁷ et le traitement des données.

La multiplication des dossiers techniques a eu un impact important sur l'augmentation du nombre d'études de sécurité.

- *Lifou* : ont été réalisés la mise en service d'un nouveau véhicule incendie, le lancement des travaux d'extension du bâtiment sécurité incendie et l'attribution du marché pour la construction de la nouvelle tour de contrôle. Par ailleurs le balisage de piste a été renouvelé.
- *Koné* : cet aéroport a fait l'objet d'un nouveau balisage lumineux et l'étude de réalisation d'une salle technique a été menée.
- *Autres réalisations générales* :
 - Finalisation du projet de réorganisation des activités navigation aérienne au sein d'un même service de la DAC.
 - Mise en place des procédures transitoires pour l'obtention d'une mention linguistique en langue anglaise attestant d'un niveau 4 minimum sur la grille OACI⁸ obligatoire pour exercer les privilèges de la licence des contrôleurs à partir du 17 mai 2010.
 - Réalisation d'un audit sur la sécurité de la navigation aérienne (SNA). Deux écarts majeurs portent sur l'obligation de rattachement administratif des contrôleurs de l'île des Pins au SNA et sur l'absence de référentiel applicable aux prestataires des aérodromes AFIS en Nouvelle Calédonie.

4) Faits marquants concernant le transport aérien international en 2009

Six compagnies de transport public sont établies en Nouvelle-Calédonie : Air Calédonie (qui a affrété un ATR72 de la compagnie Air Tahiti), Air Loyauté qui a mis en liste de flotte d'un deuxième DHC6 en septembre 2009, Air Alizé qui a mis en liste de flotte d'un deuxième Beech200 en avril 2009, Hélicocéan (rachat en janvier 2009 par la société Helicinvest) et Hélicod. Les statistiques d'activité du bureau de l'aide au passage aérien sont exposées ci-après :

		NOMBRE DE BONS ÉMIS PAR LE BAPA		
DOTATIONS (en millions de F) BAPA ⁹	Période	Nombre de bons	Moyenne mensuelle	
2004	366 MF	4 ^e T 2004	2 273	757
2005	416 MF	2005	7 963	664
2006	471 MF	2006	8 994	750
2007	491 MF	2007	9 800	816
2008	561 MF	2008	10 360	864
2009	489 MF	2009	11 137	928

⁶ Les *strips* sont de petites "bandes de progression" en papier sur lesquelles sont inscrites les informations relatives aux vols pris en charge par le contrôle aérien. Par la suite, le strip est archivé et utilisé comme preuve pour facturer le service de contrôle aérien à la compagnie aérienne.

⁷ *Notice To AirMen* : message publié dans le but d'informer les pilotes d'évolutions sur les infrastructures.

⁸ Organisation de l'aviation civile internationale.

⁹ Bureau de l'aide au passage aérien.

RÉPARTITION DES AIDES ATTRIBUÉES PAR LE BAPA (PAR CATÉGORIE)

Années	Scolaires	Étudiants	Actifs	Retraités	Autres
2005	1 897	190	4 015	1 128	734
2006	1 964	207	4 793	1 256	774
2007	2 019	279	5 335	1 331	832
2008	2 066	213	5 671	1 501	908
2009	2 308	223	6 163	1 447	996

C - Les objectifs proposés par la direction pour l'année 2010

Continuer de tout mettre en œuvre pour assurer la meilleure sécurité possible des vols et des populations survolées sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie et développer le transport aérien

Exercice des compétences

- Finaliser la nouvelle convention Etat-Nouvelle-Calédonie qui précise les modalités d'exercice des compétences des deux collectivités en matière d'aviation civile et notamment les modalités de la « territorialisation » des cadres.
- Préparer le transfert de compétences en matière de police et de la sécurité au niveau de circulation aérienne intérieure.

Réorganisation de la DAC

- Nouvel organigramme de la DAC autour de ses métiers (navigation aérienne, sécurité, ingénierie, régulation administration) et non plus autour des compétences Etat/NC.

Projets techniques

Pour améliorer l'efficacité de la surveillance et de la sécurité de la navigation aérienne ainsi que l'offre et la qualité du transport aérien :

- Consolider la mise en place de la visualisation ADS-B pour progresser vers une utilisation identique à celle d'un outil radar permettant d'utiliser le système pour des croisements entre aéronefs et donc d'améliorer la sécurité et la fluidité des vols.
- Adapter les aérodromes de la Nouvelle-Calédonie à l'ATR72 et à la desserte inter-îles.
- *Nouméa-La Tontouta* : déplacement des locaux techniques de l'aviation civile en vue de l'extension de l'aérogare en 2011.
- *Nouméa Magenta* : construction d'une nouvelle aérogare de fret, réaménagement de l'aérogare passagers, rénovation et extension du bloc technique de Magenta, balisage de nuit dans le cadre de l'extension de la piste et modification de l'emplacement du PAPI en piste 35, relevé d'obstacles dans les trouées d'envol (de même sur les autres aérodromes de la Nouvelle-Calédonie), obtenir la certification, homologation de l'aérodrome en 2010 et certification en 2011.
- Elaboration des documents de planification des aérodromes de Tontouta et de Magenta.
- *Lifou* : construire et équiper la nouvelle tour de Lifou et mettre en place des procédures basées sur la navigation satellitaire.